

Image not found or type unknown



# PAIEMENT D'AVANCE POUR UN SERVICE RENDU

Par **microcharly**, le **11/04/2009** à **12:56**

Le sictom de lons-le-saunier vient d'envoyer une facture pour payer le ramassage des ordures pour l'année 2009. Donc un paiement d'avance.

Est-ce légal ? Peut-on faire payer d'avance sans l'accord de la personne concernée ?